

Milieus secs et rocheux

COMPRENDRE LES ENJEUX

Les pelouses sèches sont des milieux semi-naturels qui se développent sur des sols calcaires, souvent en forte pente (coteaux) et émaillés d’affleurements rocheux. Elles sont composées de végétaux spécifiques, où les orchidées sont particulièrement bien représentées. Les pelouses sèches constituent également des refuges pour bon nombre d’espèces animales : oiseaux, insectes, lézards.

La plupart des pelouses sèches ont été créées par l’homme et sont issues du défrichement ancien des forêts primitives. Bien que moins productives, ces surfaces faisaient l’objet d’une surveillance et d’un entretien constant : cueillette et entretien manuel régulier. Surtout, le pâturage par les troupeaux domestiques a joué un rôle clé dans la genèse et le maintien de ces milieux. Les pelouses sèches sont donc fortement liées à l’histoire car fruits d’une activité traditionnelle où culture et élevage sont indissociables.

On trouve également des pelouses sèches naturelles, dites pionnières, qui se développent lentement sur la roche mère.

DANS LE TERRITOIRE DES RIVES DU RHÔNE

Dans le territoire des Rives du Rhône, l’association Gère vivante a réalisé, en 2005, un inventaire des orchidées et pelouses sèches du pays viennois. Une centaine de sites, couvrant environ 300 hectares, a été identifiée et localisée.

D’autres inventaires ont également été réalisés en 2006 et 2012 dans les territoires de l’ouest dromois et des côtières rhodaniennes ardéchoises (CG38 et CEN).

POURQUOI PRÉSERVER CES MILIEUX ?

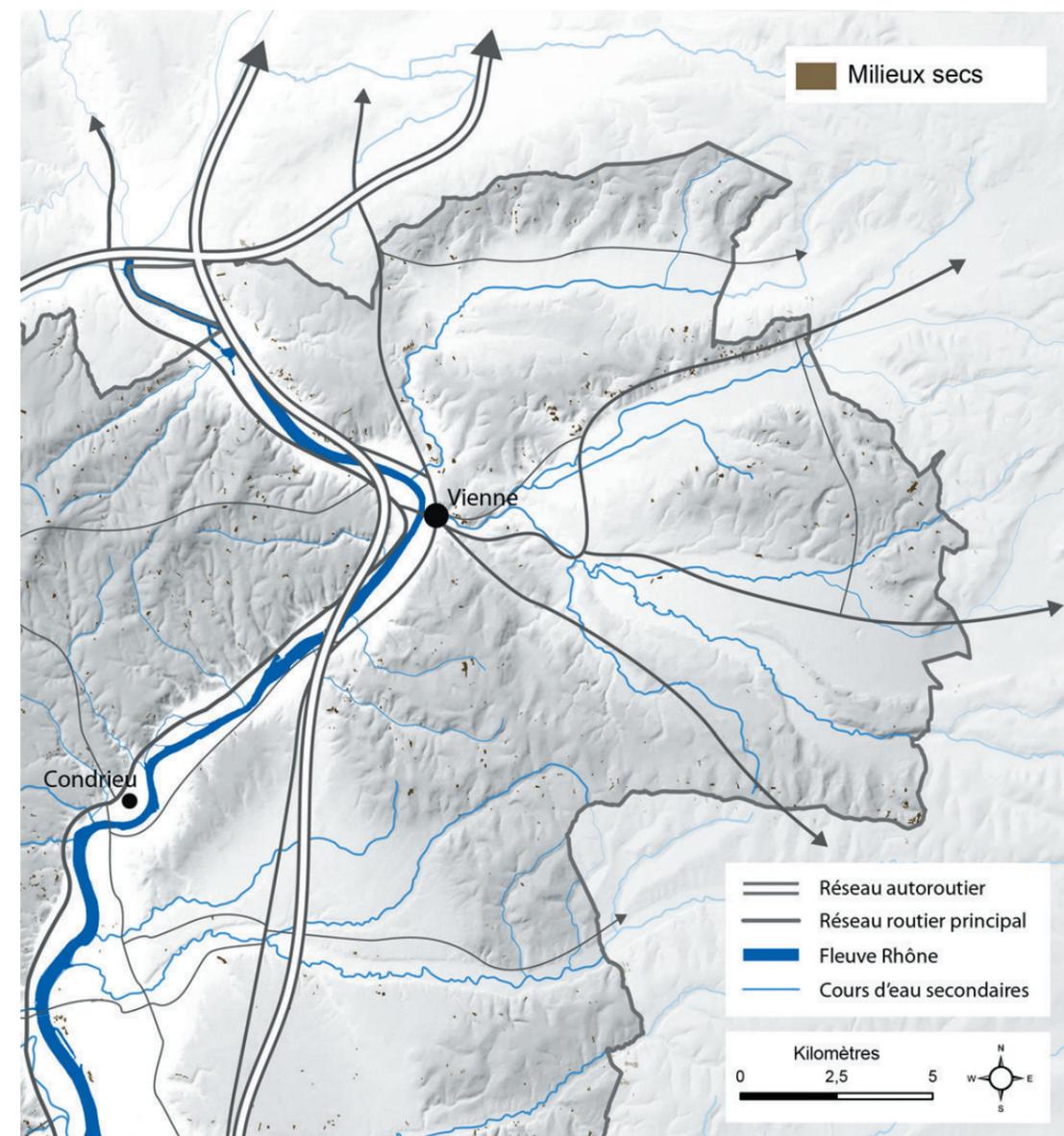
Des fonctions variées justifient leur maintien :

- réserve de patrimonialité : rôle majeur dans le maintien de la biodiversité. 12% de la flore remarquable sont liés aux pelouses sèches (territoire du conservatoire botanique national alpin) ;
- ressource agricole : espaces pâturés ou fauchés ;
- protection contre les incendies (secteur ardéchois) ;
- valeurs paysagère et culturelle : présence d’un petit patrimoine bâti (terrasses, cabanons)
- activités de loisirs et de découverte.



Photo : Guillaume Chorgnon

Zoom sur les milieux secs situés au nord-est du territoire



Source : BD OCS 2009 Syndicat Mixte des Rives du Rhône, Scan 100 et BD topo IGN

Nota bene : en 2012, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône a constitué une base de données « occupation du sol » à partir de l’interprétation de photographies aériennes prises en 2009. La cartographie ci-dessus a été réalisée à partir de ces informations. Les pelouses sèches identifiées sur cette carte pourront faire l’objet de vérifications sur le terrain dans les années à venir.

Définition

La résilience écologique

est la capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante.

DES MILIEUX PARTICULIÈREMENT MENACÉS

A l'échelle nationale, certains scientifiques estiment que 50 à 75% des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XX^e siècle.

Le plus souvent, elles sont détruites, faute de connaissance de l'intérêt de ces milieux. Or, la résilience écologique* des pelouses sèches est faible.

LA DESTRUCTION DIRECTE

Parmi les causes de destruction :

- l'urbanisation (lotissements, zones d'activités, campings),
- le retournement pour l'agriculture (vigne, cultures à gibier, trufficulture),
- l'intensification des prairies (engrais) ou du pâturage (chargements excessifs),
- la sylviculture (plantations de pins, de cèdres),
- l'extraction de matériaux (carrières),
- les sports mécaniques (motocross),
- la production d'énergie (éoliennes, panneaux solaires).

LES CAUSES INDIRECTES

L'absence d'entretien de la plupart des pelouses créées par le pastoralisme entraîne leur disparition et laisse le champ libre, à plus ou moins long terme, au développement de la forêt (déprise agricole avec l'abandon des pratiques d'élevage extensif).

LES ORCHIDÉES DES PELOUSES

Les orchidées jouent le rôle d'espèces « parapluie », c'est-à-dire que la préservation d'une population d'orchidées sur un site permet de protéger son milieu naturel et, indirectement, toutes les autres espèces moins connues qui le composent.

Les pelouses sèches sont fréquemment des sites d'orchidées remarquables et constituent de fait des habitats prioritaires.

Dans le territoire du Scot des Rives du Rhône, le réseau de veille écologique a identifié pas moins de 21 espèces d'orchidées des pelouses. Espèces protégées par des engagements nationaux et internationaux, leurs évolutions sont néanmoins variables dans le territoire. Les espèces qui s'adaptent aux milieux artificialisés (talus routiers, abords de maisons, digue du Rhône...) semblent se maintenir, les autres sont plutôt en baisse.

LA GAGÉE DES ROCHERS

La Gagée des Rochers est une plante de trois à huit centimètres fleurissant dès le mois de février. C'est une espèce très rare, spécifique des pelouses sèches sur granites.

Dans le territoire du Scot des Rives du Rhône, cette espèce est connue dans cinq communes. Deux zones de présence sont identifiées :

- au nord du territoire, les balmes rocheuses de Seyssuel en rive gauche du Rhône ;
- au sud, les ravins et escarpements rocheux de la rive droite, entre Peyraud et Andance.



Orchis piramydal
Photo : Guillaume Chorgnon, Parc naturel régional du Pilat



Spiranthe d'automne
Photo : Guillaume Chorgnon, Parc naturel régional du Pilat



Gagée des rochers
Photo : Bernard Pont, Association des amis de l'île de la Platière